



KAYSERSBERG

transparence

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Solidarité...

Les Marchés de Noël vont fermer leurs portes. Une fois de plus, la folie dépensière aura été au rendez-vous avec sa cohorte de dépenses inutiles et inconsidérées qui mettent à mal de nombreux budgets. Noël oblige ! Mais une fois de plus aussi, bon nombre de personnes auront connu la frustration d'être privées du plaisir de participer à la fête de la consommation, faute de moyens. Savez-vous que tout près de chez nous, ici même à Kayserberg, de plus en plus de familles survivent difficilement avec moins de 200 € par mois.

200 € par mois pour 2 ou 3 personnes, quelle fortune !!!

Et bien sûr, les esprits chagrins trouvent que la Municipalité est trop large dans les aides qu'elle alloue à « ces gens », qui somme toute se complaisent dans leur situation « d'assistés ».

« Ce ne sont que des **paresseux**, des **profiteurs** et des **tricheurs**. **S'ils sont au chômage, c'est qu'ils le veulent bien !!!** »

La preuve : il y a en France 300 000 emplois qui ne trouvent pas preneurs. Mais quand on a déduit ces 300 000 emplois des 5 millions d'emplois manquants, il reste toujours **un déficit de 4 700 000 emplois en France**.

Quant au fabuleux cadeau du RMI, il faut savoir que cela représente 425 € par mois et je connais nombre de « bénéficiaires » qui échangeraient volontiers leur situation avec celle de ceux qui les montrent du doigt.

La solidarité n'est pas un cadeau.

C'est un devoir social des citoyens qui vivent bien (parfois difficilement) envers les plus démunis.

Où est la solidarité des pays riches de l'Union Européenne envers les nouveaux pays entrés dans l'Union ?

Peut-on continuer d'accepter que les accords de l'OMC engraisent les plus gros agriculteurs des pays développés, en poussant chaque année au suicide des milliers de petits paysans indiens ? Alors, en cette période de Noël, qu'ai-je fait pour mon voisin ? Et l'argent dépensé en cadeaux futiles, n'aurait-il pas été mieux utilisé s'il avait servi à aider ceux qui souffrent ?

Merci à celles et ceux pour qui les mots entraide et solidarité ont encore du sens.

Bonnes Fêtes à tous.

Henri STOLL

Editorial

Les termes écologie, économie d'énergie, environnement, cadre de vie, pollution, ... sont utilisés partout...

Dans les médias, dans les colloques, dans nos discussions de tous les jours, dans les discours des hommes politiques... Oui des discours... des discours !!!

Nous à Kayserberg, depuis dix ans maintenant que nous gérons la ville, cela a fait partie des préoccupations principales du Maire et de son équipe.

Nous pouvons être fiers des actions engagées.

Dans ce bulletin, nous parlons à nouveau d'assainissement. C'est un dossier important, un travail de longue haleine qui consiste à gérer au mieux nos eaux usées dans le respect de l'environnement et du citoyen. Des sommes importantes sont enterrées sous nos pieds, pour que nous puissions continuer à consommer une eau de qualité, tirer la chasse d'eau des toilettes et **évacuer nos eaux usées avec bonne conscience**.

Nous passerons aussi par le Sénégal car nous nous permettons de faire profiter d'une infime partie de notre richesse, un petit village africain qui loin d'avoir nos préoccupations écologiques, a besoin de notre aide pour instruire ses enfants dans des conditions décentes.

Enfin le renouvellement des baux de chasse pour neuf ans est l'occasion d'un peu d'explication et de beaucoup d'histoire...

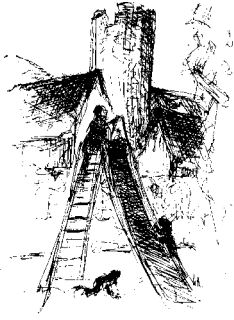
Que cette lecture vous soit agréable.

BONNE ANNEE 2006 !

Nicole JUNG

SOMMAIRE

Le mot du Maire	Page 1
Edito	Page 1
Le point sur les travaux	Page 2 et 3
Environnement	Page 4
Scolaire - Périscolaire - Solidarité	Page 5
Coopération Nord / Sud	Page 6 et 7
L'eau : une source vitale	Page 8
Assainissement	Page 9
Le saviez-vous ?	Page 10
Vie associative	Page 11 et 12
Histoire de chasse	Page 13, 14 et 15
Renseignements pratiques	Page 16



Le point sur les travaux

Rue du Général De Gaulle

La 2^e tranche des travaux engagée au printemps s'est terminée, avec un léger retard, pour le 14 juillet. Chacun est conscient que travailler dans la rue principale, en période estivale, n'est pas chose aisée.

Je passe sous silence les mille tracas des réunions de chantier, les décisions à prendre sur le champ... L'équipe qui était sur le terrain s'est efforcée de gérer les situations difficiles.

Le mobilier urbain qui a été placé donne satisfaction. Certains regrettent le nombre important des bornes. Peut-être, mais dès qu'un espace est un peu important, on y retrouve une voiture garée (et mal garée en plus !), malgré l'interdiction. Il faut donc placer des obstacles.

Le civisme ne passe toujours pas.

Place à la 3^e tranche du pont fortifié à la place du 1^{er} RCA.

Avant le démarrage des gros travaux (le plus tôt possible en 2006), nous avons anticipé avec la reprise des branchements d'eau potable des particuliers. C'est ce qui nous a valu ces trous impressionnants juste avant le marché de Noël. La route a également été défoncée devant le Badhus pour refaire l'assainissement de ce bâtiment communal.

La dépose des pavés, puis le reprofilage de la chaussée seront effectués dès le printemps 2006, en fonction de la météo : environ deux mois de travaux qui seront menés par l'entreprise SGREG.

Le coût de ces travaux est estimé à 111 200 € TTC.

Restera le bas de la ville (Pharmacie-Chambard) à aménager afin que toute la rue du Général De Gaulle ait une unité dans l'esprit que nous avons recherché : du **stationnement possible**, de la **sécurité pour les piétons, les voitures d'enfants et les personnes à mobilité réduite**.

Tout cela sans négliger le côté esthétique.

Rue de la Flieh

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, la rue de la Flieh a fait peau neuve. Nous avons décidé de nous « attaquer » à la rue entière.

Les travaux furent un peu longs. C'est vrai que l'entreprise a rencontré pas mal de difficultés. Mais le résultat final récompense des semaines de désagréments. **Plus de poteaux en bois le long de la rue, plus de fils qui pendent.**

Suite logique de ces travaux, la réfection de la rue et la reprise des branchements d'eau potable pour les usagers.

Mais le revers de la médaille est déjà visible : les voitures roulent plus vite. Alors, faudra-t-il mettre en place des aménagements pour faire ralentir ? Et si oui, lesquels ? Toute proposition sera examinée.

On pourrait en discuter en janvier lors de la soirée des vœux à la population.

Rue du 18 Décembre - Place Jaeglé

Les riverains de cette rue poussent un soupir de soulagement. Pratiquement un an de chantier. Là aussi, l'objectif majeur était de « casser » la vitesse excessive dans cette rue.

Les marquages au sol et bacs à fleurs de cet été furent un bon indicateur de réussite. Le provisoire s'est transformé en définitif avec l'aménagement en dur de petites chicanes, de plantations basses, de la reprise de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux aériens.

Dans la continuité de la rue, la Place Jaeglé a trouvé son aspect définitif.

La difficulté a constitué à **faire cohabiter voitures, piétons, cyclistes** sans oublier une préoccupation majeure dans ce secteur : la **sortie de l'école maternelle Bristel**.

Les divers tracés au sol ont montré combien il est difficile de concilier les plans théoriques -sur le papier tout va toujours bien- et la réalité du terrain. N'oublions pas non plus que si le carrefour a été si profondément ouvert, c'était pour récupérer les eaux de pluie du vallon du Talen. Ces travaux entraînent dans le cadre de l'élimination des eaux claires dans nos conduites d'eaux usées.



Les travaux place Jaeglé



Le point sur les travaux

Salle des sports

La salle des sports est en pleine rénovation.

3 objectifs sont poursuivis :

- la construction de **nouveaux vestiaires** répondant aux normes actuelles
 - la **réfection de la toiture** qui est une vraie passoire à calories actuellement
 - l'installation d'une **nouvelle chaudière** qui alimentera également le dojo, le tennis, le groupe scolaire Jean Geiler et l'école maternelle.
- Nous avons opté pour une chaufferie alimentée par **bois déchiqueté** qui nécessite la construction d'un silo de stockage enterré à l'arrière de la salle actuelle.

Nous nous engageons résolument vers les **énergies renouvelables**.

Cette rénovation s'effectuera en 2 tranches :

- vestiaires + chauffage : travaux prévus jusqu'en mai.
- réfection de la toiture + modification des tribunes (normes de sécurité obligent) : de mai à septembre.



Le nouveau vestiaire en cours de construction.

Escalier du cimetière

Pourquoi avoir créé un nouvel escalier, l'autre était encore très bien ? Certes, mais la sortie du cimetière débouchant directement sur la route était très dangereuse.

Un petit chantier mené entièrement par notre équipe municipale, avec compétence et efficacité. Les anciennes marches ont été récupérées, le portail refait à neuf.

Un grand bravo à tous nos salariés !

Eclairage des bâtiments publics

Continuant son plan d'éclairage des bâtiments publics, la municipalité a mis l'accent cette année sur la maison du Dr Schweitzer, la place Jaeglé et la tour Kessler.

Après le château, le clocher de l'église, l'Hôtel de Ville, le Pont fortifié etc, c'est la maison natale du bon docteur qui est mise en valeur. On devait bien cela à ce grand homme. Toute cette mise en valeur de notre patrimoine architectural et historique est réalisée en basse consommation.

Opération Negawatts : consommation réduite

En 2003, la ville de Kaysersberg a fait l'objet par Vialis d'un diagnostic « éclairage public » assorti d'un cahier des non conformités. Il a mis en évidence un gaspillage énergétique important ainsi qu'une « pollution » lumineuse inutile.

En 2004, neuf rues ont vu leur puissance installée passer de 11 645 Watts à 6 185, soit un abaissement de 47 % de la consommation. Cela permet une économie de 1 600 € HT par an pour neuf rues uniquement.

L'opération a continué cette année avec six rues et le même taux d'abaissement de puissance.

Puissance ne veut pas dire baisse d'intensité lumineuse en proportion. Nous connaissons tous à présent ces ampoules performantes basse consommation que nous installons aussi volontiers chez nous pour soulager un peu nos charges. Nous faisons la même chose au niveau de la commune. Certains d'entre vous y ont vu un changement, d'autre pas. Question d'habitude : la pupille, elle, s'adapte très bien.

Est-il nécessaire d'éclairer les étoiles et d'y voir la nuit comme en plein jour ?

Claude MARCK
et Nicole JUNG



Un nouvel accès plus sûr au cimetière.



Environnement

Chemin du Schossrain

Le chemin du Schossrain au-dessus du nouveau lotissement du Geisbourg était très abîmé à cause des ruissellements d'eau et de boue, du passage d'engins forestiers et viticoles de plus en plus importants en taille et en poids.

Le fossé qui permettait le drainage était bouché par endroit et l'eau n'y trouvait plus son chemin.

Nous devons le refaire et nous avons choisi de privilégier la faune et la flore qui lui sont associées.

Nous nous sommes appuyés sur le GERPLAN (Plan de Gestion des Espaces Ruraux et Périurbains) - diagnostic et projet commun pour la vallée -, pour engager cette action qui va dans le sens de la conservation et de la valorisation du patrimoine et des éco-systèmes.

Un muret de soutènement en pierre sèche a été construit sur la rive Ouest du chemin, le chemin a été « traité » pour une évacuation optimale des eaux de ruissellement et enfin le fossé a été rétabli le long de la rive Est.

Ces travaux se sont étalés du mois d'avril au mois de juillet avec quelques avatars lors des coulées de boue en mai. L'enrobé a été posé en novembre.

Un mur en pierre sèche n'utilise aucun liant, ni mortier et nécessite un savoir-faire qui se perd.

Cette réalisation est une première qui servira de référence pour d'autres projets dans le Haut-Rhin.



Un muret en pierre sèche, allie savoir-faire traditionnel, écologie et intégration dans le paysage.

Les avantages du muret de pierre sèche :

Fonction de soutien : illustrée par les nombreuses zones de terrasses.

Hydraulique : ce mur n'est pas imperméable ce qui permet à l'eau du terrain supérieur de suinter.

Ecologique : biotope pour de nombreuses espèces végétales et animales. Les conditions sèches et ensoleillées qui y règnent déterminent un milieu spécifique.

Climatique : les terrains soutenus par les terrasses se réchauffent plus vite au printemps.

Paysager et touristique : au même titre que les châteaux, les murets sont des constructions historiques à l'architecture traditionnelle.

Ils structurent le paysage et lui donnent un aspect jardiné.

Patrimonial : emploi de matériaux locaux s'intégrant harmonieusement dans le site et valorisation de savoir-faire traditionnels menacés de désuétude liée à la technique de construction.

Image : unanimement positive et reconnue.

Economique : la subvention limite le surcoût d'un mur de pierres sèches par rapport à un mur de béton qui n'a pas toutes ses qualités.

Le gravillonnage de nos rues...

Lors de la séance du Conseil Municipal du 11 octobre 2005, les Conseillers ont adopté le principe de supprimer le salage des rues en hiver.

Selon l'article L2212.2 du Code Général des Collectivités territoriales, une commune a l'obligation d'assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais et places publiques.

Le salage n'est pas une obligation. De plus, le sel abîme toutes les parties métalliques (grilles, canalisations, ...).

D'un point de vue économique ce n'est pas génial.

En plus, les joints en mortiers des caniveaux sont eux aussi attaqués. Pour être efficace, il faudrait répandre du sel en permanence sur les voies car dès que la teneur en sel est insuffisante, la glace se reforme.

Du point de vue écologique, c'est catastrophique.

Le sel, après avoir fondu, s'infiltre dans le sol et rejoint les cours d'eau. C'est pourquoi, nous avons choisi le gravillonnage, moins polluant.

Que chacun soit conscient que nos ouvriers municipaux font le maximum pour que les kilomètres de voies et de routes de la ville soient en permanence praticables.

Nicole JUNG et Claude MARCK



Scolaire Périscolaire Solidarité

Periscolaire, où en est-on ?

Nous avons ouvert à la rentrée scolaire 2004, une antenne périscolaire à l'école maternelle Bristel. Elle accueille essentiellement des enfants scolarisés en classes « maternelle ». Cela a permis ainsi de répondre aux attentes de beaucoup de parents, mais pas de tous !

Aujourd'hui, l'Association « 1.2.3 Soleil » accueille sur ses deux sites, environ 65 enfants de 3 à 10 ans pour le repas de midi, une quarantaine d'enfants le soir après le temps scolaire et une trentaine les mercredis et pendant les vacances.

Lors d'une rencontre avec les parents des enfants (0-3 ans) accueillis actuellement à la crèche « Boucle d'Or » de Kaysersberg, j'ai pu constater à quel point ces parents sont démunis lorsqu'ils découvrent qu'aucune inscription au Périscolaire ne sera possible à la rentrée scolaire prochaine, faute de place.

Ces parents -comme les autres- se retourneront alors vers des solutions boiteuses ou scolariseront leurs enfants dans d'autres communes offrant des places d'accueil hors temps scolaire, par pragmatisme certes, mais surtout déçus que leurs enfants ne puissent pas fréquenter les écoles de la Ville.

Ceci tend alors à expliquer également que depuis septembre 2005 Evelyn MEYER, Directrice de l'Ecole Jean Geiler, courbe le dos et souhaite que l'Inspection Académique ne décide pas la fermeture de la 7^e classe. **La fermeture d'une classe engendrerait des effectifs plus lourds répartis sur les six classes restantes.**

Actuellement nous contactons toutes les familles dont les enfants fréquenteront l'école maternelle à la rentrée de 2006 / 2007, pour connaître leurs besoins, ainsi que tous les parents qui ont inscrit leurs enfants sur d'autres secteurs pour recenser les raisons.

Ceci nous permettra d'avoir une idée précise -même si nous commençons à l'appréhender depuis quelques temps- des besoins pour les prochaines années.

Il s'agit bien là de permettre à nos enfants, vos enfants, de rester dans leurs écoles communales par le biais d'un vrai service à la population.

Françoise GRASS

Écoles

Après de longues années passées auprès de nos enfants, Martine HAMMER, directrice de l'école maternelle Bristel a pris une retraite bien méritée.

Claudine LAMBS, sa collègue, a repris le flambeau à la rentrée 2005, assistée d'une nouvelle institutrice, madame Martine KOCH qui s'occupe de la classe des petits-moyens.

Nicole JUNG



Mme Claudine LAMBS et Mme Martine KOCH

Action Solidarité Lunettes :

Trait d'Union Solidarité Alsace

Ne jetez pas vos vieilles lunettes (de vue ou de soleil)...
Elles peuvent faire des heureux.

Dans le Sud algérien, beaucoup de personnes sont trop pauvres pour s'en acheter.

L'association remettra vos lunettes aux religieuses de TIMIMOUN qui les distribuent sous le contrôle du service d'ophtalmologie de l'hôpital local.

À Kaysersberg, vous pouvez les déposer :

- A la Médiathèque
- Au tabac Presse du Château (117, rue du Général de Gaulle)
- A l'Optique de la Vallée (19, rue du Général de Gaulle)

Merci pour eux !

Simone DHUME
Jean-Pierre RADIGUE



Coopération Nord / Sud

La ville de Kaysersberg finance la réhabilitation d'une école au Sénégal

Tous les habitants de Kaysersberg connaissent Guye qui arpente les rues de notre cité depuis plus de trente ans à la quête de touristes pour leur vendre ceintures, montres ou autres bracelets.

Depuis plusieurs années, il a sensibilisé de nombreuses personnes pour l'aider à réaliser des projets dans son village natal, en particulier à l'école.

Le Conseil municipal a voté, une subvention de 22 000 € afin de contribuer à la rénovation d'une école dans le village de MAKABRA GUEYE au Sénégal.

Ce projet, subventionné également par la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin (25% chacun), comporte la réhabilitation de deux salles de classe, la construction d'un mur d'enceinte et surtout la création d'un bloc sanitaire de trois WC (garçons-filles-enseignants).

Lors d'un voyage au Sénégal, Frédéric SCHMITT, notre Secrétaire Général de Mairie avait en effet rencontré la population locale et l'entrepreneur pour définir les priorités et lever ainsi les quelques réserves émises par les élus.

Il était important d'impliquer également le village pour la fourniture du sable et l'entretien ultérieur des bâtiments, la population pour le creusement des fondations et surtout de faire fabriquer le mobilier par des artisans sénégalais.



Le mobilier de l'école est fabriqué localement.

Depuis quelques mois, les travaux ont démarré.

Malgré de fortes pluies ces derniers temps, le chantier avance : la couverture des salles de classe est posée, le mur d'enceinte est quasiment achevé et le mobilier neuf a été livré.

Dans quelques temps, près de 100 enfants pourront ainsi étudier dans des conditions correctes, profiter de sanitaires décentes et d'une cour de récréation sécurisée car en bordure de piste.

Cette réalisation permettra également aux instituteurs de mettre en place un projet pédagogique, comme il en avait été discuté sur place, avec entre autres : plantation d'arbres et dessins sur le mur d'enceinte, porteurs de messages sur l'utilisation de l'eau par exemple.

D'autres photos doivent parvenir à la mairie pour montrer la poursuite des travaux et la prise de possession des locaux par les enfants très attentifs à ces travaux !

Chantier à suivre !!

Françoise GRASS



Une réunion publique a permis de définir les priorités.



Coopération Nord / Sud



Pose de la nouvelle toiture sur les 2 salles de classes.

Extrait d'un message E-Mail envoyé par l'entrepreneur sénégalais à la mairie :

« Bonjour M. Frédéric,
Je vous envoie dès demain par courrier recommandé les photos du chantier. En fait, comme vous allez le constater, l'essentiel des travaux pour le gros œuvre est très avancé : le mur d'enceinte à plus de 60 %, les classes sont à 100% sauf la peinture qui peut attendre la fin des travaux, les tables bancs sont livrées à 100% et les ardoises et craies sont déjà payées.

À part les inondations qui nous avaient obligées à payer l'essentiel des matériaux à Louga, le seul petit problème qui nous a obligés à ralentir les travaux les temps passés est que la partie de l'extension du terrain a été cultivée en arachides par l'ex-proprétaire qui pensait que le projet n'allait pas démarrer avant les récoltes. Quand on est arrivé pour

démarrer, il était d'accord pour que toute la partie concernée soit déterrée avant terme mais le conseil des sages avait trouvé que ça serait un peu dur pour un pauvre paysan de perdre des semences de cette valeur.

Et il m'était proposé de travailler sur les salles de classe et la partie disponible le temps que le champ mûrisse pour l'arranger. Comme je savais que c'était raisonnable vu le cas souligné, l'accent a été mis sur les salles de classe pour que l'ouverture ne soit pas entravée ; ce qui est fait.

La récolte est programmée en début de semaine et là on va accélérer pour terminer le plus vite possible. À la réception des photos, vous pourrez juger, etc. J'aurais presque terminé s'il plaît au Bon Dieu.

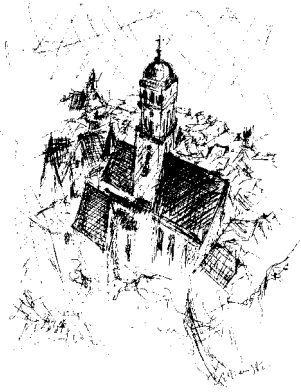
Toutes mes salutations à la famille et à toute la Municipalité.
Merci. »

La municipalité remercie les membres de l'association « Kebemer Amitiés » grâce à qui ce projet a pu se réaliser dans d'aussi bonnes conditions.

Françoise GRASS
et Frédéric SCHMITT



Construction du mur de protection de la cour d'école



L'eau : une source vitale

L'alimentation en eau potable est assurée par deux ressources :

- la station de pompage du « Fechtwald »
- le captage de diverses sources au niveau du lieu-dit « Ursprung » (Bling - Roterbrunn - Kalterbrunn - Auerhahnbrunn - Saint Jean - Ursprungbrunn - Gembsbrunn)

Afin de préserver aujourd'hui les ressources de demain, divers investissements sont engagés et programmés :

- recaptage des sources « St-Jean et Blind » pour 87 000 € TTC
- Remplacement localisé de la conduite pour 77 000 € TTC (des sources vers le réservoir)
- Sécurisation des réservoirs « Firtschberg et Hinteralspach » pour 55 000 € TTC

Ces travaux terminés, très peu restera visible de l'ensemble de ces investissements qui permettront néanmoins à chacun de voir couler à son robinet une eau de bonne qualité. Ne gaspillons pas ce bien précieux.

Quelques chiffres :

Volume de la production d'eau par source (en mètres cubes)

Nom des sources	2003	2004	2005*
Blind	Hors service	Hors service	Travaux de recaptage
Roterbrunn	7.541	7.517	11.974
Kalterbrunn	13.480	8.978	12.241
Auerhahnbrunn	55.814	47.245	56.147
Saint Jean	Hors service	Hors service	Travaux de recaptage
Ursprungbrunn	60.819	52.516	67.744
Gembsbrunn	33.792	32.471	38.949
TOTAL	171.446	148.727	187.055

* la valeur 2005 a été déterminée en fonction des relevés de jaugeage effectués jusqu'au 30.11.2005.



Un brise charge après la jonction des sources St-Jean et Blind.



Le captage de la source St-Jean avant les travaux.



Assainissement

Une obligation environnementale.

L'élimination des eaux claires parasites passe par :

- le dédoublement des réseaux (séparatifs « eaux usées - eaux pluviales »),
- la construction (ou réhabilitation) de deversoirs d'orage et de bassins de pollution.

Au terme d'un premier contrat pluriannuel signé avec l'Agence de Bassin « Rhin-Meuse » ; nous avons réduit significativement la quantité des effluents dirigés vers la station d'épuration (une partie des eaux non polluées étant rejetée directement à la rivière).

Cette réduction a néanmoins été atténuée par la collecte supplémentaire au fur et à mesure de l'avancement des travaux de divers réseaux d'eaux usées qui se jetaient encore par mauvaise habitude directement dans la rivière.

Les travaux effectués sont rappelés ci-dessous.
(peu d'investissements restent visibles à ce jour)

Les bassins de pollution :

- Allée Stoecklin
- Place Gouraud
- Croisement rue de la Flieh / rue des Forgerons

Les déversoirs d'orage :

- Allée Stoecklin
- Place Henri Jaeglé
- Lavoir rue du Collège
- Stade + piste cyclable
- Alcon + rue de Tilleuls
- Place Gouraud
- Pont fortifié
- Rue de la Flieh

Dédoublement du réseau :

- Rue Basse du Rempart
- Rue des Tilleuls
- Rue de la Flieh du Butzenthal au Felsen

L'ensemble de ces travaux représente un investissement global pour l'ensemble des collectivités de plus 1 600 000 € HT. Et plus **personne ne voit rien puisque ces 1,6 millions d'euros sont cachés dans le sol !**

L'objectif fixé par l'agence du bassin pour bénéficier des aides dans le cadre du contrat signé, est d'amener à la station au maximum 1m³ d'eaux claires non polluées pour chaque m³ d'eaux usées.

Ce challenge n'ayant pas été atteint au terme de ce premier contrat, une deuxième campagne de travaux sera réalisée et concernera la mise en séparatif de la rue du Geisbourg (rejet des eaux pluviales et drainage des constructions dans la rivière). Nous avons toutefois déjà réalisé cet été des travaux, au fossé du Rempart / Tour Kessler.

Le raccordement des communes d'Ammerschwih, Kaysersberg, Kientzheim et Sigolsheim à la station d'épuration de Colmar en attente depuis 2001, devrait tout de même se concrétiser pour 2007.

Les différentes études et choix économiques sont enfin terminés.

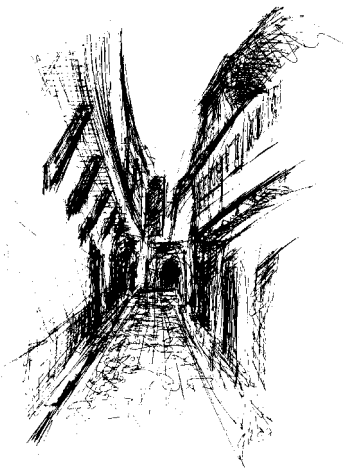
Dans cette attente, la station de Kaysersberg étant en bout de vie, un raccordement provisoire sera effectué à la station de Sigolsheim début 2006.

L'ensemble des investissements réalisés dans la vallée contribuera à nous garantir un cadre de vie agréable. Ceci est le prix à payer pour la sauvegarde de notre environnement afin de laisser une vallée propre aux générations futures.

Guy BOOTZ



Déversoir d'orage place Gouraud.



Le savez-vous

Le club de tir

A Kaisersberg, le Club de Tir, fondé en 1977 par l'entreprise Begin-Say, a été repris sous le nom de « Sports Réunis de Kaisersberg » et maintenant par la Société de Tir de Kaisersberg.

Un club de 27 adultes et de 7 jeunes, qui s'adonnent régulièrement à cette discipline mal connue et surtout crainte. Les règles strictes de ce sport font que le tireur doit avant tout être discipliné, pondéré et concentré. Que ce soit à la carabine (debout/couché) ou au pistolet, il s'agit de viser dans le « mille ».

Un entraînement est proposé aux jeunes, le mercredi de 14h00 à 16h00, encadré par des personnes brevetées (1 adulte pour 2 jeunes au pas de tir). On ne badine pas avec la sécurité. Les armes sont mises à la disposition du sportif par la société. Il y a même un fusil pour gaucher.

Venez essayer, tester vos capacités aux :

- 7 postes de tir à 50 mètres pour carabines
- 5 postes de tir à 25 mètres pour pistolets

Au sous-sol :

- 5 postes de tir à 10 mètres.

N'oublions pas que c'est un sport olympique. Nous sommes à votre disposition tous les dimanches de 9h30 à 12h00, pendant la saison (début avril à fin octobre).

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Président :

Jean-Louis WIHLM
12, rue du Château - 68770 AMMERSCHWIHR
Tél. 03 89 47 35 44



Exercice du club de tir

Les quilles

Le club de Quilles, est tout aussi dynamique. Fondé en 1958 et affilié à la Fédération Française de boules :

- 16 titres de champion de France,
- 11 titres en individuels / 5 par équipe
- 3 joueurs ont été sélectionnés en équipe de France, dont un qui comptabilise 24 sélections.

En tout, 16 sélections pour les championnats du Monde sous le maillot de Kaisersberg.

Le club compte 21 adultes + 5 féminines qui s'adonnent régulièrement à cette discipline, hélas pas de jeune. Ce sport demande de la patience, de l'entraînement bien sûr et une bonne dose de concentration.

Le sport de quilles pratiqué par le club « **Amitié Kaisersberg** » est « Bowling Classic » et fait parti de la « Ninepine » (Jeu de neuf quilles). Il se joue avec des boules sans trous pour tous les licenciés nés après le 01.01.1962.

Un match se joue en 4x30 jets + 10 boules d'échauffement. Vous pouvez vous entraîner tous les jours avec vos partenaires d'équipe, le stand possède deux belles pistes aux normes de la Fédération, récemment refaites à neuf.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Président :

M. Jean-Joseph ANCEL
Restaurant « Au Lion d'Or »
66, rue du Général de Gaulle - 68240 KAYSERSBERG

Michel FASSLER



Le Président en pleine action



Vie associative

Des Coccinelles à Kaysersberg...

Tous les lundis matins, vers 11 heures, au rez-de-chaussée de la Médiathèque de Kaysersberg, on entend la petite chanson de la coccinelle :

« Coccinelle, demoiselle, bête à Bon Dieu
Coccinelle, demoiselle, vole jusqu'aux cieux... »

Tous les lundis, la petite bête porte-bonheur offre 2 heures de bonheur justement, aux tout petits (0-4 ans) et à l'adulte qui les accompagne (parents, grands-parents, nounous, ...).

On joue, on chante, on bricole, ... ou on échange simplement autour d'une tasse de café et on rencontre surtout d'autres enfants, d'autres adultes avec lesquels on partage un moment convivial et amical.

Nous parlons ici de l'action phare de l'association « Les Coccinelles » : les points de rencontre pour petits et grands.

Créée en 1998 à Kaysersberg à l'initiative de deux mères de famille, l'association, gratuite et ouverte à tous, propose aussi des soirées de débats avec l'École des Parents et des Educateurs de Colmar, des sorties en famille, des rencontres transfrontalières, etc.

Fort de son succès, d'autres points de rencontres liés à l'association se sont implantés : Wintzenheim, Sundhoffen et bientôt Colmar, en janvier 2006.

La « **Braderie des Coccinelles** », est connue loin des portes de Kaysersberg !

À Kaysersberg, les rencontres petits enfants/parents ont lieu chaque lundi matin (en période scolaire) entre 9h00 et 11h00 à la Médiathèque. Venez nous y rencontrer !

Contact : Irmgard (03 89 4 34 77)
ou Brigitte (03 89 47 30 17)



La ronde des Coccinelles

Les seniors parlent aux seniors

Avec l'Association Haut-Rhinoise d'aide aux personnes âgées (A.P.A) ...la sécurité routière concerne chacun d'entre nous...

L'APA, sous l'égide de la sécurité routière, organise des réunions de sensibilisation pour les aînés dans le cadre d'une action de prévention ayant pour nom :

« Tous ensemble sur la route »

Cette initiative a pour but de permettre aux seniors qui le souhaitent, de faire un bilan sur leur pratique de conducteur. Ces séances, se déroulant dans tout le département, sont conduites par un animateur bénévole de l'APA.

La mise en œuvre de cette action est soutenue par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg et les réunions se dérouleront dans des lieux publics.

Les dates des rencontres seront portées à la connaissance des personnes intéressées par voie presse, les relais associatifs ou les communes.

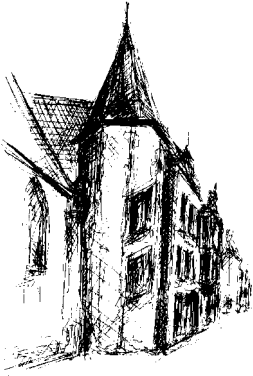
Durant cette séance l'animateur abordera les thèmes suivants :

- Présentation de l'action, ses objectifs.
- Une information globale sur les nouveautés du code de la route et la manière d'accéder à une réactualisation des connaissances.
- Passage d'un test permettant à tous de se situer face à leur conduite.
- Débat sur le thème « et si un jour je ne conduis plus, quelles alternatives ? ».

Ces séances se dérouleront dans un cadre convivial et tous les seniors y sont conviés,

... Alors, **tous ensemble sur la route !**

Contact :
M. Robert Schelcher
7, rue des Vignes
68240 KIENTZHEIM
Tél. 03 89 78 25 10



Vie associative

Cabanes des Associations au Badhus, ça bouge !

Afin de soutenir les associations de Kaysersberg dans leurs projets, outre les subventions et aides sous diverses formes, la Ville met à disposition un ou deux cabanons et, si besoin, le rez-de-chaussée du Badhus pendant le marché de Noël.

C'est le club de Judo qui, le premier, a répondu massivement « présent » en décembre 2003 à la proposition de la Municipalité.

Après un début timide, c'est avec plaisir que nous enregistrons de nouvelles demandes. Cette année, les bénévoles de différentes associations ainsi que l'école primaire Jean Geiler et le collège A. Schweitzer se regroupent afin de financer leurs projets et partager la charge d'une telle organisation. Par ailleurs, la cabane du cœur devant l'église étant complète, l'un des cabanons accueillera une association humanitaire.

Je tiens également à souligner que, dans le cadre du Téléthon vendredi 02 décembre, les Pompiers ont proposé d'organiser une montée aux flambeaux de la Place de la Mairie à la cour du château où l'on pouvait se restaurer.

Sylvie HOOG



Animations des vacances de février 2006 organisés par le service Jeunesse de la vallée de Kaysersberg pour les jeunes de la vallée entre 11 et 16 ans.

PROGRAMME

- Soirée de la Saint Valentin le 14 février de 20h à minuit à la salle des fêtes de Rouffach (en partenariat avec le service jeunesse de Rouffach). Ramassage en bus dans les communes d'Orbey et Kaysersberg.
- Camp trappeur du 20 (le matin) au 21 février (l'après-midi) au lac Blanc à l'auberge du Blancrupt. Recherche avec ARVAS, fabrication d'igloo, balade de sensibilisation avec la brigade verte...
- Challenge du Fair-Play, tournoi de foot en salle en faveur d'une association humanitaire locale, le vendredi 24 février toute la journée à Labaroche.
- Camp hiver du 18 au 25 février dans la vallée de Morzine, séjour glisses et découvertes, tarif 400 € tout compris, nombre de places 15.
- Animations de rues tout au long des vacances :
Le Bonhomme le 13/02 de 14h30 à 17h salle des fêtes, Lapoutroie le 15/02 de 10h à 12h Foyer St-Martin, Fréland le 15/02 de 14h30 à 17h salle des fêtes, Orbey le 16/02 de 14h30 à 17h Cosec, Labaroche le 17/02 de 9h30 à 11h30 salle des fêtes...
et bien d'autres encore...

La programmation n'est pas encore complètement terminées...
d'autres activités sont en cours de confirmation...
venez nombreux...



Michel BOUCHINDOMME et Émilie GASSMANN



Histoire de chasse

Renouvellement des baux de chasse en février 2006

En vue du renouvellement des baux de chasse, l'ensemble des propriétaires de terrains agricoles ou forestiers ont été consultés conformément à une loi dite locale et provenant de l'annexion des trois départements Alsace-Moselle entre 1870 et 1914.

Seuls les propriétaires d'une surface de 25 ha ou plus d'un seul tenant ont la possibilité de chasser sur leur terre en se réservant ce droit. Pour les autres, leur propriété tombe dans le lot communal.

Les termes de la loi sont les suivants :

le produit de la location de la chasse est abandonné à la commune lorsqu'il en a été expressément décidé par les deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des fonds ruraux.

Vous avez été **595 propriétaires** à avoir été consultés et **410** ont été favorables à abandonner leur part à la commune soit **68,91%**.

Cela représente **1336 ha 35 a 67 ca** pour une surface totale chassable de **1421 ha 70 a 16 ca** soit **94%**.

La commune de Kaysersberg est propriétaire à elle seule de **1120 ha 86 a 86 ca**.

Ces résultats ont permis à la Commission Communale Consultative de la Chasse (4C) de siéger et après discussion, de proposer au Conseil Municipal de renouveler les baux aux 3 locataires actuels de la chasse sous forme de convention de gré-à-gré, moyennant **une augmentation de 15%**.

Nous avons donc rencontré chaque locataire séparément et négocié avec eux, en incluant le cahier des charges cynégétique de la Vallée de la Weiss dans les clauses particulières.

Les nouveaux loyers annuels ont été fixés à :

- 21 250 € pour le lot N° 1
- 19 350 € pour le lot N° 2
- 19 350 € pour le lot N° 3

Observatoire Faune-Flore

Depuis 2002 sur le GIC N°1 (Groupement d'intérêt Cynégétique du Taennchel), englobant notre lot de chasse N° 2 s'effectuent des relevés de la pression des cervidés et chevreuils sur la flore. Ces opérations se déroulent selon un schéma bien établi.

Dans un premier temps, des placettes d'observation de la flore sur l'ensemble du GIC sont mises en place pour tirage au sort. Ensuite sur ces placettes l'ONF et les chasseurs réalisent l'observation de la flore et le recueillement des données « peuplements abrutissables et écorçables ». Ces données constituent la phase de référence de l'observation de la pression cynégétique.

Parallèlement se déroule un jour par semaine et durant 4 semaines sur des circuits préétablis d'environ 15 km (et toujours sur les mêmes circuits), un comptage nocturne à l'aide de phares de toutes les espèces animalières rencontrées (cerf, biche, faon, chevriard, chevrete, renard, ...).

Ces « Comptages Phares » sont faits par des équipages composés conjointement de chasseurs, représentants ONF et représentants Communaux et se déroulent en principe vers le mois d'avril avant le débouillage des arbres.

L'Opération Faune-Flore est reconduite tous les ans et permet de dégager par le comptage et l'examen des placettes l'évolution objective de la pression des cervidés et des chevreuils sur la flore.

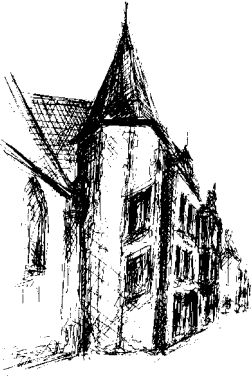
Les résultats de ces observations donnent une vision globale de la présence animalière sur les massifs et permettent aussi de mieux adapter les plans de tirs établis chaque année par le 4C avec l'ONF et les chasseurs.

La même Opération Faune-Flore est entrain pour 2006 de se mettre en place sur le GIC N° 5 des Trois Epis qui englobe nos deux autres lots de chasse.

L'ensemble du domaine chassable de Kaysersberg sera ainsi couvert par l'observation Faune-Flore et nous pourrons ainsi d'ici 3 ans avoir une meilleure gestion de la faune.

Malheureusement cette observation ne fonctionne pas pour le sanglier.

André SICK



Histoire de chasse

La chasse à Kaysersberg au temps jadis

*D'après un article de Francis Lichtlé paru dans
« La chasse en Alsace » N° 5 de mai 1997*

En qualité de ville impériale, Kaysersberg possédait le droit de chasse sur l'ensemble de son territoire. Les forêts s'étendaient alors sur plus de 2000 ha. Une partie des bois appartenait à la ville en biens propres, l'autre était exploitée en commun avec les localités de Kientzheim et de Sigolsheim et connue sous le nom de forêt indivise du Dreiteilwald. Ces bois ne furent partagés que sous le 1^{er} Empire.

Un droit municipal menacé

Avec la permission du Conseil, les bourgeois de Kaysersberg pouvaient chasser dans le ban. En cas de succès, le magistrat, c'est-à-dire le maire et ses adjoints, percevaient le Wildbrett, en l'occurrence, une partie du gibier. C'était, en quelque sorte, une taxe versée par le chasseur à l'administration municipale.

Tout au long des 15^e et 16^e siècles, Kaysersberg dut se défendre contre la noblesse locale pour préserver ses droits. En 1491, elle fit appel à l'arbitrage de Strasbourg afin de régler un litige l'opposant au Comte de Lupfen, seigneur de Hohlandsberg (dont dépendaient Kientzheim et Sigolsheim). Les anciens droits de chasse furent bien définis ainsi que la pose de lacets et le creusement de fosses pour la capture de gibier.

En 1605, un long litige résultant de la complexité de l'exploitation du Dreiteilwald opposa la ville au seigneur de Hohlandsberg et au Reichsvogt, car souvent les droits municipaux s'opposaient aux droits seigneuriaux. Kaysersberg affirmait, qu'en sa qualité de ville impériale, le droit de chasse lui appartenait sur l'ensemble du ban, alors que le bailli prétendait pouvoir chasser sur toute l'étendue de sa juridiction.

Une chasse bien cadrée

Au cours du 17^e siècle, plusieurs arrêtés du conseil réglementèrent la pratique de la chasse. Ainsi, en 1605, il était interdit de chasser et de capturer des oiseaux avant la St-Jacques (25 juillet). En 1631, le magistrat décrétait que la vente de coqs de bruyère ne pouvait se faire sans autorisation. En 1656, le conseil prohibait toute chasse avant la St-Jacques et interdisait de toucher aux gîtes de lièvres.

Un registre des années 1666-1670 nous indique avec précision la nature du gibier. L'on consommait alors des lièvres, des sangliers, des chevreuils et des cerfs.

Une ordonnance royale des Eaux et Forêts de 1669 prohibait l'utilisation des chiens.

En 1768, le magistrat interdit à tous les hommes de chasser dans les vignes avant la fin des vendanges sous peine d'une amende de 30 £. Tout au long du 18^e siècle, l'emploi de chiens resta interdit et, lors de la nomination des nouveaux gardes forestiers, la ville insistait sur cette clause sous peine de renvoi.

Ours et loups

Parmi le gibier de choix, figurait l'ours. Les mentions en sont rares mais attestent bien l'existence de cet animal dans nos forêts. Jean Geiler, greffier syndic et notaire à Ammerschwyr, fut tué par un ours en 1448. Son fils Jean fut élevé à Kaysersberg et devint le célèbre prédicateur de la cathédrale de Strasbourg. En 1592, l'ermite du Toggenbach (actuel St Alexis) tua également un ours.

Le loup était plus commun et sa chasse active tout au long de l'ancien régime. En 1647, la ville organisa une battue contre les loups dans le massif du Vorhof. Au 18^e siècle, Kaysersberg participa financièrement à l'éradication des loups en versant une prime aux chasseurs. Ainsi, en 1771, des loups furent abattus à Aubure. Nombreux furent aussi ceux tirés dans la proche région colmarienne.





Histoire de chasse

Adjugée pour 43 F/an

La Révolution abolit les anciens privilèges et les communes se mirent à louer leurs chasses.

Le 7 décembre 1804, Kaysersberg procéda à l'adjudication de sa chasse dans sa propre forêt, mais également dans celle du Dreiteilwald.

Le bail s'étendait sur 3 ans et fut concédé à Prudent Prudhomme pour 43 F/an. En vertu de l'ancienne ordonnance de 1669, il lui était interdit d'utiliser des chiens. L'accès de la forêt était interdit avant le lever du soleil et après son coucher.

Pendant la seconde moitié du 19^e siècle, la chasse échet aux industriels textiles tels Hofer, Kress, Senn puis à Victor Weibel de 1898 à 1907 pour 205 Mark par an et à son fils Jean de 1907 à 1916.

Une faune variée

Vers 1870-80, les sangliers étaient très nombreux, mais ils furent décimés à la fin du 19^e siècle.

Vers 1890-95, quelques cerfs parcouraient encore les forêts de Kaysersberg.

En 1901, le locataire de la chasse avait importé des faisans de Bohême mais ceux-ci ne s'étaient guère développés.

Outre cette faune, on pouvait encore apercevoir des chevreuils, des lièvres, des gélinittes, des coqs de bruyère, des perdrix, des blaireaux et des renards.

Entre les deux guerres, la chasse fut louée au restaurateur Louis Chambard, qui s'était associé à deux partenaires, à raison de 900 F par an.

Du 22 décembre 1923 au 22 mars 1924, 11 sangliers mâles ainsi que 15 laies avaient été abattus. C'est Antoine Zahn, garde chasse, qui tira la plus grosse laie, une bête de 100 kg.

En 1924, ils étaient au nombre de 31. D'octobre à décembre 1928, 13 sangliers mâles et femelles de 23 à 72 kg furent abattus.

1917 : le premier cerf tiré

La présence du cerf dans la vallée de Kaysersberg n'a pas été continue. Il semblerait qu'il disparut de nos forêts à la fin du 19^e siècle.

Le premier cerf fut tiré en mai 1917 par le garde forestier Antoine à la Moyenne Goutte (Fréland), au Bonhomme on abattit un cerf en juin 1935 et c'est en automne de cette même année qu'on entendit un cerf bramer au Limbach.

C'est encore en 1935 que fut abattu le premier cerf en forêt de Kaysersberg par le garde forestier Buck.

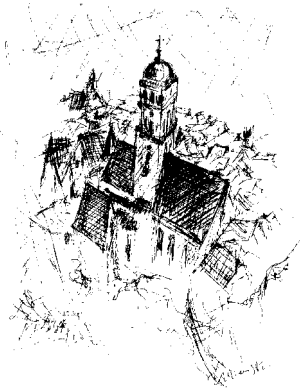
Le second l'a été par Henri Adam sur le chemin de ceinture du Vorhof durant l'hiver 1944-45. En janvier 1949, Joseph Naegele tira le premier cerf en forêt d'Ammerschwihl.

Parmi les beaux cervidés, mentionnons un superbe 14 cors d'un poids de 155 kg (vidé) tiré au Vorhof d'Ammerschwihl le 30.11.1953.

A Kaysersberg, au lieu-dit Sittweg, Louis Faller réussit à tirer, en septembre 1954, un cerf d'une douzaine d'années pesant 181 kg.



Un animal présent dans nos forêts au xv^e siècle.



Renseignements pratiques

Soirée publique

Le jeudi 12 janvier 2006 à 20h au BADHUS :

La municipalité vous invite à une soirée publique au cours de laquelle elle présentera ses vœux à la population, expliquera ses projets prévus pour l'année 2006 et répondra à vos questions.

Accueil des nouveaux habitants

Le lundi 6 janvier 2006 à 18h à la Mairie :

Comme chaque année, le Conseil Municipal organise une rencontre à laquelle sont conviés tous les nouveaux habitants afin de leur permettre de mieux connaître la ville et ses services (Commerces, structures diverses, vie associative, ...).

A cette occasion, les élus remettront un livret d'accueil recensant tous les contacts utiles et répondront aux questions que peuvent se poser les nouveaux résidents.

Concours des villes fleuries

Extrait du courrier adressé au Maire le 3 novembre 2005 par le **Conseil National des Villes et Villages fleuris** :

J'ai l'honneur de vous informer que le Jury National des Villes et Villages Fleuris, réuni en séance plénière du 19 octobre 2005 a décidé de confirmer le label « 4 Fleurs » de la commune de Kaysersberg.

L'aménagement des rues du village réalisé dans l'esprit du patrimoine bâti est remarquable.

La gestion et la circulation des véhicules sont bien maîtrisées et adaptées à la sur-fréquentation.

La cohérence du mobilier urbain, notamment des auges d'époque et la qualité du fleurissement apportent un cachet supplémentaire.

La prise en compte du développement durable est perceptible dans le domaine public par l'utilisation du chauffage au bois et solaire, de véhicules solaires, l'éclairage basse consommation, le désherbage manuel.

Malgré son évolution récente et sa qualité, le fleurissement gagnerait à évoluer encore vers plus de diversité et légèreté. Les actions menées pour l'environnement et l'accueil touristique satisfont aux critères du label « 4 Fleurs ».

Calendrier 2006

Dates	Manifestations
11 février	Carnaval des Enfants
25 février	Loto des SRK
1er et 2 avril	Préludes de Pâques
11 juin	Marché aux puces
24 et 25 juin	Tournoi de foot
23 juillet	Tournoi de pétanque
9 juillet	Kermesse Paroissiale
14 juillet	Fête Nationale
15 août	Fête des Pompiers

Badges de stationnement

Pour le stationnement gratuit sur les parkings payants de la ville, des badges sont délivrés gracieusement en mairie. Attention, les badges ne sont délivrés que si l'adresse du **domicile du propriétaire figurant sur la carte grise est Kaysersberg.**

C'est une faveur, profitez-en.

Déchets

Le Rapport annuel du Service de Collecte et d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés est consultable en Mairie.

Directeur de la publication : Henri STOLL

Rédaction : Mouna ALLA - Guy BOOTZ - Annette BRAUN
Michel FÄSSLER - Françoise GRASS - Sylvie HOOG
Nicole JUNG - Claude MARCK
Frédéric SCHMITT - André SICK - Henri STOLL

Imprimerie PRINTEK - 68240 Kaysersberg

Photos : Annette BRAUN - Frédéric SCHMITT
Claude MARCK - Ch. METZ - J.-J. ANCEL

Dessins : Georges RIXENS

Dépôt légal : 4^e trimestre 2005